

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 octobre 2020

Les assureurs et la Caisse des Dépôts renforcent leur programme d'investissement qui atteint 2,2 milliards d'euros

Le programme d'investissement « **Assureurs – Caisse des Dépôts Relance Durable France** » dont le montant initial était de 1,5 milliard d'euros atteint finalement 2,2 milliards d'euros, dont près de 2 milliards proviennent des assureurs.

Quatre mois après son lancement officiel, la FFA et la Caisse des Dépôts sont en mesure de faire état de l'avancée du programme sur chacun des trois volets qui le composent :

Soutenir les PME et ETI de l'industrie et du service

- La réouverture des fonds de place « NOV » a permis de déployer 309 millions d'euros avant juillet dans les fonds d'actions cotées NOVA 2 et NOVI 2020 et dans le fonds de dette NOVO 2020, gérés respectivement par Amiral Gestion, La Financière de l'Echiquier et Tikehau. Ils permettent le financement de toute nature (dette, actions) des PME-ETI en croissance des secteurs de l'industrie et du service.
- Par ailleurs, les investisseurs ont souhaité créer un fonds qui intervient en fonds propres et quasi-fonds propres dans les PME et ETI françaises de tous les secteurs avec une forte composante régionale et d'impact. Ce fonds Nov Impact Actions non cotées est doté de 124 millions d'euros. Le gérant est en cours de sélection.
- Ce soutien aux entreprises de tout secteur a été complété par la création de neuf fonds proposés et sponsorisés par sept assureurs pour un montant total avoisinant les 700 millions d'euros. Ces fonds sponsorisés sont inscrits dans une stratégie commune et cohérente : allouer des financements de moyen et long terme aux entreprises françaises principalement TPE, PME, ETI, tout en soutenant l'écosystème de financement français. Ils couvrent la dette, les actions cotées, et les actions non cotées. Les fonds sponsorisés ont démontré l'alignement de leur stratégie avec les objectifs généraux du programme et leur conformité avec les critères techniques définis dans une charte.

Contribuer à la relance du tourisme

- Le fonds de 38 millions d'euros, nommé Nov Tourisme Prêts non cotés, géré par October, une plateforme de financements participatifs, est opérationnel depuis fin septembre. Il finance les PME des secteurs du tourisme et des loisirs en France par des prêts à remboursement différé d'un montant de 30 000 euros à 1,5 million d'euros. <https://fr.october.eu/pre-tourisme/>
- Doté de 170 millions d'euros le fonds Nov Tourisme Actions non cotées Relance Durable

France, géré par Montefiore Investment, va renforcer les fonds propres des PME et ETI françaises du secteur du tourisme, de la restauration et des loisirs, fortement impactées par la situation sanitaire. Au-delà du soutien conjoncturel indispensable, il a l'ambition de contribuer à faire émerger une génération d'entreprises innovantes et résilientes dans ce secteur, avec un effet d'entraînement sur toute la filière. D'une maturité de 10 ans, le fonds investira des montants de 5 à 10 millions d'euros par entreprise, en fonds propres et quasi-fonds propres et en position d'actionnaire généralement minoritaire.

Renforcer la souveraineté sanitaire

Le dernier volet recueillant plus de 800 millions d'euros vise à renforcer la souveraineté sanitaire en investissant notamment dans les domaines de la recherche, des infrastructures, de la logistique et des services de santé.

La gouvernance de ce volet est articulée entre un Comité des investisseurs et un Conseil scientifique consultatif composé de 12 personnalités et présidé par Madame la Ministre Elisabeth Hubert. Officiellement constitué le 24 septembre dernier, celui-ci a pour rôle, pendant la mise en concurrence, de délivrer des conseils aux investisseurs afin de les éclairer dans leurs décisions, notamment sur les propositions stratégiques santé des candidats shortlistés pour les trois fonds.

Le closing des trois fonds Santé (actions non cotées, actions cotées, dette) est attendu pour le mois de décembre.

Mesurer l'impact des investissements

Les investisseurs ont souhaité promouvoir une reprise économique durable en innovant également en matière de prise en compte des critères extra-financiers. Ainsi, la réalisation d'investissements non cotés est conditionnée à l'intégration des enjeux du développement durable dans l'entreprise et à la fixation d'objectifs dans ce domaine. En outre, les critères extra-financiers doivent systématiquement être pris en compte dans le processus de sélection d'une entreprise et certaines activités comme le charbon thermique en sont exclues.

Certains fonds actions du programme pourraient bénéficier du label « relance » présenté aujourd'hui par Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Alain Griset, Ministre délégué, chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

L'impact financier et extra-financier du programme sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la part des femmes dans le management, de l'empreinte carbone, de la production relocalisée.

« Début juillet, la FFA annonçait la composition du programme et son agenda. Quatre mois plus tard certains fonds sont déjà en train d'être investis et nous avons déployé plus de la moitié du dispositif prévu, tout en renforçant le programme d'investissement pour finalement atteindre 2,2 milliards d'euros. Nous avons exprimé notre volonté de participer à la relance aux côtés des pouvoirs publics, et c'est la tâche à laquelle nous nous attelons, en jouant pleinement notre rôle dans le financement durable de l'économie », a déclaré Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse :

FFA

Armelle de Selancy

01 42 47 93 23

a.deselancy@ffa-assurance.fr

Groupe Caisse des Dépôts

Malek Prat

06 71 43 46 38

service.presse@caissedesdepots.fr

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)

À propos de la Fédération Française de l'Assurance

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble plus de 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts de la branche auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations soient diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.